

27 novembre → 4 décembre



Bonjour,

vous allez être invités à élire vos représentants locaux auprès du rectorat en CCMA (Commission Consultative Mixte Académique) et nationaux auprès du ministère en CCMMEP (Commission Consultative Mixte Ministérielle de l'Enseignement Privé) entre le 27 novembre et le 04 décembre 2014.

Ces commissions gèrent votre carrière localement et notre statut nationalement. Puisque vous êtes adhérent au SPELC, il est très important que vous votiez pour les listes que nous présenterons afin qu'ensuite nous puissions intervenir en votre faveur.

Pour préparer ce vote, il faut aller voir si vous êtes bien inscrit comme électeur. Depuis le 22 septembre, le "portail électeur" est ouvert sur ce site :

<https://vote2014.education.gouv.fr/emg-portal-webapp/frontend/#/login>

Vous devez vous y inscrire pour pouvoir voter !

Pour cela, je vous mets en pièce jointe un "mode d'emploi" afin de créer votre compte électeur.

Parallèlement, l'administration vous a normalement fait parvenir un document agrafé à votre bulletin de salaire d'août expliquant entre autre comment retrouver votre NUMEN si vous l'avez perdu, code nécessaire pour s'inscrire. Je le joins aussi à ce message.

Quand vous serez inscrit, vous pourrez vérifier votre profil et si vous êtes bien inscrit à ces 2 élections. En cas d'erreur, vous aurez jusqu'au 27 octobre pour demander une modification. Passé cette date, vous ne pourrez plus.

Voilà pourquoi je vous demande de prendre un petit temps pour aller créer votre compte électeur le plus tôt possible.

Vous comptez sur le SPELC, le SPELC compte sur vous.

Laurent Giovannoli

PS : si vous n'arrivez pas à ouvrir les documents liés à ce message, signalez le moi par retour de mail; je vous les transférerai d'une autre façon.

- Pièce jointe 1 : [mode emploi electeur.pdf](#)
- Pièce jointe 2 : [tract-A4 Rectorat -elections-professionnelles.pdf](#)